

Décision

Générale

colonial

Décision n° 205 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 205

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

17 février 1961

Numéro JO

n° 2 du 28/02/1961

Date du numéro

28 février 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de l'île d'Yeu, en Vendée, est accordée à Mme Guibert Yvonne, épouse d'un pilote contractuel en service au Ministère des Travaux Publics et du Port. Mme "Guibert Yvonne voyagera accompagnée de ses deux enfants âgés respectivement de 8 et 2 ans, et quittera Djibouti par voie maritime en première classe, à partir du 31 mai 1961. La dépense est imputable sur le budget local.